

## MENTION D'INFORMATION



20/06/2024

## DIAGNOSTIC LOGEMENT CCPL - M32\_001\_ASS\_ASS\_042\_001

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « DIAGNOSTIC LOGEMENT CCPL » dont la finalité est :

Le traitement a pour finalité de mieux connaître le profil des habitants de l'intercommunalité sur la question du logement.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : nom - prénom - date de naissance.

Information d'ordre économique et financière : RSA - AAH - AL - APL

Données de localisation : Communes d'habitation

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 3, à compter de la date de mise en place du traitement.

L'accès aux données est réservé :

Travailleur social en charge de l'action.

Responsable de service ASS.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse MSA

- Droit de rectification : DPO caisse MSA
- Droit d'opposition : DPO caisse MSA aux données qui vous concernent.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) \_ 3, Place de Fontenoy TSA \_ 80715 \_ 75334 PARIS CEDEX07